

Commune de VARNES-SAINT-SAUVEUR

date de dépôt : 23/09/2024  
demandeur : Madame PIRAT-LEQUERTIER Camille  
pour : installation de 2 fenêtres de toit avec volets roulants  
adresse terrain : 70 Route du Bois Chevret - 71480  
VARNES SAINT SAUVEUR

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de VARNES-SAINT-SAUVEUR**

Le maire de VARNES-SAINT-SAUVEUR,

Vu la déclaration préalable présentée le 23/09/2024 par Madame PIRAT-LEQUERTIER Camille demeurant "70 Route du Bois Chevret" à 71480 VARNES-SAINT-SAUVEUR ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 2 fenêtres de toit avec volets roulants ;
- sur un terrain cadastré YE-0008 et situé "70 Route du Bois Chevret " à 71480 VARNES SAINT SAUVEUR ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 11/10/2024 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la Carte communale approuvée le 23/06/10 ;

Considérant que le projet se situe en zone constructible de la Carte Communale ;

Considérant qu'en application de l'article R 111-27 du Code de l'urbanisme, le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

**Article 2**

En application de l'article R 111-27 du code de l'urbanisme, les fenêtres de toit visibles depuis l'espace public seront encadrées dans la toiture, sans saillie au-dessus des tuiles.

**Article 3**

La déclaration des éléments relatifs au calcul de la taxe d'aménagement pour les demandes déposées depuis le 1er septembre 2022 sera à faire auprès des services fiscaux. Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner sur le site : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

Fait à VARNES-SAINT-SAUVEUR, le 22/10/2024.



Le Maire,

Jean-Michel LONGIN

Date d'affichage  
en mairie de l'avis de dépôt